



Contrat de cours de Parkour & Freerunning

Prestataire :

X-Trem Move association
Route de Romanel 1
1018 Lausanne
info@xtremmove.ch
+41 (0)78 322 31 31

Client :

Nom :
Adresse :

E-mail :
Tél :
Date de naissance du pratiquant :

X-Trem Move déclare par le présent contrat inscrire _____ aux cours de Parkour & Freerunning.

Description de prestation :

X-Trem Move s'engage à fournir au preneur de cours un enseignement de qualité des techniques de sauts, de franchissement d'obstacles, d'acrobaties et de réception nécessaire à la pratique du Parkour et Freerunning. X-Trem Move s'engage à mettre tout en œuvre afin de garantir la sécurité et le confort du preneur de cours lors de la session d'enseignement. Les cours se déroulent tous les _____ de _____ au XTM Park.

Conditions générales :

- La période de cours est de 3h / semaine pour un total de 12h mensuel.
- Le forfait est un prix fixe de 194chf / mois.
- Le montant doit être réglé au plus tard tous les 1^{er} du mois entrant.
- La durée de contrat est minimum de 3mois.
- Aucune résiliation avant ce délai n'est possible.
- Aucun remboursement ne sera effectué, l'élève s'engage à suivre les cours pour lesquels il s'est inscrit pour la durée déterminée du contrat.
- La résiliation au cours est possible à la fin de chaque trimestre de l'année scolaire et doit être fait de forme écrite (lettre ou e-mail). Ne plus venir au cours ne constitue pas une annulation valable et le contrat ne sera pas annulé.

- Si aucune résiliation n'a été communiquée à la fin du trimestre, le contrat sera renouvelé automatiquement pour le trimestre suivant.
- La résiliation immédiate est toutes fois possible moyennant la somme 190 chf. Comme stipulé dans l'Art. 40g al.2 du code des obligations.

Par leur signature les deux parties s'engagent à respecter les termes et conditions tout au long de la durée du contrat. Ce contrat débutera à sa signature.

Date : _____

Date : _____

Signature :

Signature :

Kevin Crupi
Président de l'association X-Trem Move